

Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement



Afin de mieux accompagner le parcours de l'élève, ces derniers peuvent désormais opter soit pour une classe de seconde formant à un métier précis soit pour une classe de seconde formant à une famille de métiers. Ainsi l'élève peut être formé à tout un champ professionnel et choisir de se former à un métier en particulier à la fin de la seconde.

Les familles de métiers regroupent des compétences professionnelles communes aux spécialités de baccalauréat qui la composent. Elles permettent d'améliorer la transition entre la classe de troisième et le lycée professionnel et engagent la réflexion de l'élève sur son parcours de formation et son projet professionnel.

Organisation par famille de métiers en classe de seconde : Elle permet aux élèves déjà décidés de consolider leur choix et donne à ceux qui hésitent et aux plus indécis l'opportunité de se diriger vers une spécialité de la famille correspondant le mieux à leurs aspirations. La classe de seconde « famille de métiers » permet de se professionnaliser et d'acquérir des compétences professionnelles communes aux spécialités qui la constituent.

Le secteur d'activité de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement constitue une filière reconnue et très diversifiée tant sur le type d'entreprises que sur les activités qui y sont développées. Ce secteur se situe dans le champ de la seconde transformation du bois. Le bois reste un matériau très actuel, dont l'utilisation est renforcée par la prise en compte de la protection de l'environnement. Il répond aux défis de notre temps en matière de développement durable. C'est un matériau qui offre des possibilités innombrables par sa souplesse d'emploi et les créations qu'il permet surtout avec la multitude d'essences et de dérivés du bois.

Les métiers de ce secteur d'activités des ouvrages d'agencement, de menuiserie, et de l'ameublement rassemblent des savoir-faire : de la maîtrise du geste professionnel à la digitalisation des machines de production.

Les futurs diplômés seront concernés par les progrès technologiques, les enjeux écologiques et par la transformation digitale. La capacité d'adaptation, l'approche collaborative, la capacité d'apprentissage continue et l'autonomie seront autant de compétences recherchées pour accompagner les évolutions.

Spécialités de baccalauréat professionnel de la famille des Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

- **Technicien menuisier agenceur**
- **Technicien de fabrication bois et matériaux associés**
- **Etude et réalisation d'agencement**

Technicien menuisier agenceur

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel est un technicien de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion... Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise, à réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement, à organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Technicien de fabrication bois et matériaux associés

Le titulaire du baccalauréat professionnel spécialité Technicien de fabrication bois et matériaux associés est un technicien d'atelier dans les entreprises de menuiseries et d'ameublement pour la production de petites ou moyennes séries d'ouvrages en bois et matériaux associés. Au sein de l'entreprise, son activité consiste à préparer la fabrication d'ouvrages de menuiserie et d'ameublement, à fabriquer et conditionner les ouvrages, à suivre et contrôler la fabrication et à participer à la maintenance des équipements.

Etude et réalisation d'agencement

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel est un technicien de l'agencement. Il intervient en bureau d'études pour participer à la conception technique du projet. Sur chantier il organise la mise en œuvre d'ouvrages d'agencement et d'aménagements extérieurs et intérieurs dans le respect du parti architectural et décoratif du projet. Au sein de l'entreprise, en bureau d'études, en atelier et sur site, son activité consiste à participer à la finalisation de l'étude esthétique et à la définition du projet, Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

à préparer la réalisation technique d'un projet multi matériaux à partir des concepts et normes de l'agencement et du cahier des charges architectural, à organiser, planifier, animer et gérer le suivi de la mise en œuvre sur chantier du lot agencement avec intervention de plusieurs corps d'états

Compétences communes à la famille des Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

L'analyse des différents référentiels des diplômes composant la famille a permis d'identifier des compétences professionnelles communes assurant la professionnalisation du jeune dès son entrée en formation. L'organigramme ci-dessous détaille les six compétences retenues.

il a été décidé de les rattacher à l'intégralité des compétences des référentiels des diplômes pour donner toute latitude aux équipes pédagogiques de construire leur progression. Les compétences communes constituant plus une *convergence pédagogique* que proposant un programme de la classe de seconde. La classe de seconde constituant une amorce de professionnalisation, les activités professionnelles qui y seront proposées par les équipes à partir de situations de travail simples, pourront être reprises en classe de première et terminale avec des niveaux de technicité et de complexité plus importants. La structuration autour des compétences communes pouvant d'ailleurs tout aussi bien inspirer les progressions en classe de 1^{ère} et Tle.

Compétences communes		
S'informer, analyser	Interpréter le projet et décoder la définition de l'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décoder et analyser les informations ▪ Identifier les principales caractéristiques techniques et esthétiques d'un projet, d'un ou des ouvrages ▪ Analyser les contraintes techniques du projet, de réalisation d'un ou des ouvrages
Traiter, décider, préparer	Préparer la fabrication et la mise en œuvre sur chantier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Justifier le choix d'un matériau, d'un produit, d'une liaison ▪ Traduire graphiquement une solution technique ▪ Établir un quantitatif, une fiche de débit ▪ Établir ou compléter un mode opératoire, un processus de réalisation (fabrication et mise en œuvre)
Organiser son poste ou son espace de travail	Organiser et sécuriser son poste ou son espace de travail et procéder à la maintenance de 1er niveau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer, installer, sécuriser son poste ou son espace de travail ▪ Maintenir en état son poste ou son espace de travail ▪ Maintenir en état les équipements
Fabriquer, produire	Réaliser la fabrication d'un ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer le tracé d'un ouvrage unitaire et des pièces à usiner ▪ Adapter ou modifier des paramètres d'usage avec un logiciel de FAO ou l'interface machine ▪ Installer, régler les outils, les accessoires et les pièces ▪ Réaliser les opérations d'usage : machines conventionnelles, numériques ▪ Réaliser les opérations d'assemblage, de montage, de finition
Mettre en œuvre sur chantier	Réaliser l'installation d'un ouvrage sur site	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier la conformité des supports ▪ Vérifier la conformité des supports ▪ Réaliser les opérations d'adaptation, de réglage et de fixation des ouvrages
Contrôler	Suivre le processus de réalisation et contrôler la qualité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôler qualitativement et quantitativement les matériaux et les quincailleries ▪ Effectuer les opérations de contrôle de conformité de l'ouvrage fabriqué et installé ▪ Renseigner des documents de suivi de fabrication et de mise en œuvre
Communiquer	Communiquer et rendre-compte	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décrire une solution technique ▪ Rendre compte d'une activité

Classe de seconde professionnelle Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

Académie de Montpellier

- 30 **Alès**
Lycée JB Dumas (*Public*)
- 30 **Nîmes**
Lycée des métiers Frédéric Mistral (*Public*)
- 34 **Béziers**
Lycée professionnel Jean Mermoz (*Public*)
- 48 **Saint-Chély-d'Apcher**
Lycée privé polyvalent Sacré Cœur (*Privé sous contrat*)
- 66 **Villelongue-dels-Monts**
Lycée des métiers Alfred Sauvy (*Public*)

Académie de Toulouse

- 12 **Aubin**
Lycée des métiers du bois (*public*)
- 31 **Montauban de Luchon**
SEP Lycée Edmond Rostand *(*public*)
* Rattaché Lycée Edmond Rostand de Bagnères de Luchon
- 31 **Revel**
Lycée des métiers de l'ameublement (*Public*)
- 31 **Toulouse**
Lycée des métiers Urbain Vitry (*Public*)
- 32 **Auch**
Lycée polyvalent des métiers Le Garros (*Public*)
- 65 **Aureilhan**
Lycée professionnel Sixte Vignon (*Public*)
- 82 **Beaumont de Lomagne**
Lycée professionnel des métiers du bâtiment